

Fraternité

LAURÉAT 2023 du FONDS AVENIR BIO Structuration des filières biologiques françaises





Principales régions concernées : Normandie, lle-de-France, Hautsde-France et Centre-Val-de-Loire



Points forts en rapport avec les critères du Fonds Avenir Bio :

- Meilleur revenu pour les producteurs approvisionneurs
- Contrats de 5 ans avec les producteurs (prix / volumes)
- Sécurisation des débouchés
- 70% des débouchés en Commerce Équitable France
- Meilleure valorisation des grains
- 2 emplois créés
- Solution aux contamination croisée
- Structuration de filières équitable

BIOCER

Le projet porté par BIOCER repose sur l'enjeu de capacité du moulin, la qualité des farines et la rémunération des producteurs. Les besoins des clients ont augmenté ces dernières années, saturant le moulin. D'autre part, une partie des volumes de farines réalisés en prestation ont été rapatriés pour en maitriser la valeur ajoutée et valoriser l'ensemble des cultures des adhérents. Ainsi, le projet vise à intégrer une nouvelle meule de pierre, destinée aux farines spéciales, doublant ainsi la capacité d'écrasement sur ces farines.

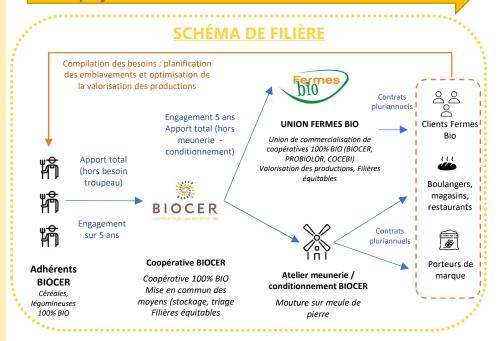
BIOCER investi également dans un séchoir de 15 m³, permettant de répondre à l'enjeu de qualité. Le séchage rapide de petits lots permet d'obtenir une meilleure qualité (et donc une meilleure rémunération des agriculteurs) et de contenir les problèmes de contamination en les traitant séparément jusqu'à analyses. En effet, ces dernières années, les coopérateurs font face à un problème récurrent de contamination du sarrasin au prosulfocarbe.

Le porteur de projet : BIOCER

Partenaires associés : SCOP Éthiquable, CERECO et Moulins

Bourgeois Frères

Le projet se déroulera du 31 mars 2023 au 31 mars 2025



Le projet, d'un montant d'investissements total de 232 166 €, sera financé par le Fonds Avenir Bio à hauteur de 62 209 €.

